

MOBILITY, OR NOT MOBILITY, THAT IS THE QUESTION !

A Rouen, des perspectives d'évolution de carrière au point mort !



SRE ROUEN → **L.A. de B en A**

3PCI → **Stage Inspecteur**

QUE RESTE-T-IL AUX AGENTS DEJA A LA RESIDENCE ?

A l'occasion du dernier Comité Social d'Administration (CSA) de NORMANDIE (18 mars dernier), les représentants du personnel ont évoqué la mise en place d'un tableau de mobilité interne à la résidence de ROUEN, comme cela existe depuis des années au HAVRE.

L'administration n'y a pas donné suite, évoquant la possibilité pour les agents rouennais de postuler aux enquêtes émises sur les postes destinés à devenir vacants.

Depuis, deux postes se sont libérés... sans qu'aucun agent intéressé n'ait pu y postuler ! L'administration les a ainsi directement fléchés vers des promotions.

Depuis lors, nombreux sont les collègues à nous avoir confié leur incompréhension face à ces 2 décisions successives. Pourquoi privilégier, sur deux postes stratégiques qui plus est, des collègues potentiellement plus intéressés par une zone géographique que par une fonction ? Sans leur jeter la pierre, ces derniers envisageront probablement une mutation dans les 2-3 années à venir afin de se rapprocher de leur famille, alors que ces postes nécessitent un engagement et un investissement dans la durée.

Assurément, une enquête aurait permis de mettre en lumière des profils connus et motivés. Au lieu de cela, l'administration fait le choix de figer des agents dans leur poste... sans perspective d'évolution. Elle voudrait les démotiver, voire les dégoûter, qu'elle ne s'y prendrait pas autrement...

ET PENDANT CE TEMPS-LÀ...

QUAND PRENDRONT FIN LES LDG PROPRES AU HAVRE ?

Pendant ce temps-là, à l'autre bout du département, c'est l'inverse qui se produit: des agents bénéficiant d'une PROMOTION (en ces temps de disette, c'est déjà bien) SOUMISE A MOBILITE... restent sur place ! Certains ont même enchaîné les promos en restant dans le même service, dans le même fauteuil, avec les mêmes fonctions...

Evidemment, cela fait grincer des dents... à juste titre !

Des agents pourtant tout aussi méritants, conscients de la contrainte de la mobilité, se restreignent et ne postulent pas aux examens professionnels ou aux listes d'aptitude, afin de rester à proximité de leur résidence familiale.

Dès lors, voir des collègues, certaines OS et l'administration ne pas jouer le jeu, en contournant les Lignes Directrices de Gestion, est plus que déroutant.

Bien entendu, les LDG nationales sont loin d'être la panacée. Mais dans l'optique d'un traitement équitable des agents, le respect des règles établies est une nécessité ! L'ADN de la DGDDI n'est-il pas d'ailleurs de veiller au respect des règlements édictés ???

